

Commune de ST-MEDARD-SUR-ILLE

Etude globale de réaménagement du centre-bourg

Concertation Balade urbaine – 25/11/2023

PRÉSENTS

Pauline LUCAS - SITADIN Urbanisme et Paysage
Claire BLOT - SITADIN Urbanisme et Paysage

Plus de 50 personnes présentes.

POINTS SOULEVES

Départ depuis la place de l'église en 2 groupes.

Place de l'église :

- Place unique qu'on retrouve dans très peu de commune, très utilisée lors d'événements ou manifestations associatives. Souhait de garder l'esprit de la place aujourd'hui.
- Trop de voitures sur la place – Stationnement anarchique et sur bande piétonne (garées en double voire trois files). Soucis de circulation et de manœuvre pour sortir de stationnement le long du mur et depuis la rue de la mairie. Cependant les riverains de la place n'ont pas d'autres choix que d'y stationner. Envisager un stationnement dédié à la patientèle du cabinet d'ostéopathe sur la place de l'église. Prévoir une place PMR sur la placette de la mairie. Conserver du stationnement à matérialiser autrement pour le délimiter.
- Flux de voiture important avec des vitesses souvent excessives avec un danger d'une circulation dense quand il y a beaucoup de monde au bar.
- Les espaces piétons ne sont pas assez matérialisés au sol. Liaison piétonne dangereuse entre le bar et l'aire de jeux à l'arrière de la salle AM Rivière. Place anxiogène pour les enfants. Faut-il prévoir une partie piétonne ? Une aire de jeux sur cette place et moins de parking ?
- Arrivée souvent à vive allure des voitures montant la côte et goulot d'étranglement avec peu de visibilité et surtout direct sur le passage piéton pour accès à l'air de jeux.
- Rue principale traversante large et place : trouver le bon agencement qui garde les deux fonctions
- Quid : qui est prioritaire sur la voie centrale en descendant en face le bar avec la rue de la mairie – pas bien indiqué.
- Problématique lors des soirées avec food trucks – l'emplacement le long de la salle AM. Rivière oblige les gens à attendre sur la rue/ place de l'église et peu sécurisé.
- Ne pas oublier aussi la voie menant chez les riverains à l'arrière du bar.
- Réfléchir à l'implantation plutôt le long du mur de l'église avec sécurisation de l'attente
- Sortie de la rue du Louvre : Visibilité réduite avec voitures en stationnement
- Revoir le chemin du jardin de l'église menant jusqu'au stationnement : aucun raccord sablé n'est fait, les pieds sont mouillés pour aller dans l'église.

Piste d'action :

- Réfléchir au chemin piéton plutôt le long du mur de l'église avec sécurisation de l'attente
- Goulot d'étranglement depuis la rue des écoles vers la Colombière
- Sens unique ? Revoir les sens de circulation ?

Rue de la côte / Le roquet :

- Stationnement sauvage sur les zones piétonnes (par les propres riverains ... sans d'autre solution ?)
- Circulation voitures / piétons / vélos est dense et cohabitation difficile car les véhicules montants sont prioritaires et prennent de l'élan pour monter et à contrario les véhicules descendants roulent

souvent vite et n'ont pas la possibilité de se garer : les écluses sont à droites en montant : donc ce sont les véhicules prioritaires qui doivent attendre

- De plus avec les piétons et vélos qui doivent changer de côté à mi-côte
- Et souvent ces mêmes piétons ne prennent pas ces zones dédiées à cause des mauvais stationnements
- Il faudrait revoir les zones de trottoirs enherbées qui ont perdu leur fonction de trottoir
- Certains pensent même qu'il faudrait repenser à un sens unique qui inévitablement ne pourrait être qu'en descente compte tenu du roquet qui n'est pas accessible en montant. Très compliqué de trouver une réponse convenable au sens de circulation dans le 2nd groupe, avis divisé sur le fait d'en faire une impasse ? ou un sens unique ? Certains pensent que ce ne sera jamais respecté...
- Le stop bas de la côte aussi trop souvent coupée par les voitures montantes !
- Et aussi beaucoup de piétons remontant de la gare et de l'arrêt bus
- La rue du roquet : le stationnement le long n'est pas autorisé et la configuration des accès aux maisons oblige de passer par le haut – idem pour les livraisons en camion (ex fioul..).

Puits neuf :

- Idéal d'avoir ce lieu pour les enfants au cœur du bourg, juste voir comment sécuriser son accès – espace utilisé. City très utilisé mais zone très dégradée et moins bien entretenu (gravillons ruissellent).
- L'espace autour du terrain tennis : Idem à conserver comme poumon vert et jeux et c'est un lieu plat et sec pour proposer des jeux aux enfants
- Par contre un aménagement et optimisation des différents niveaux pourraient être pensé pour le rendre plus convivial et en faire un lieu de regroupement pour des événements. ?
- A utiliser en parking ? Pas forcément dans les différents groupes – tout dépend du stationnement prévu sur la place de l'église.
- Prévoir un revêtement qui permet de marcher sans se mouiller les pieds.
- Proposition de terrain de boule ? ou près de l'église (personnes âgées n'aiment pas la proposition près de l'église, ils trouvent que ce n'est pas un espace s'y prêtant, et notamment sur les chemins à la sortie de l'église).
- Bancs à mettre en place + poubelles + table de pique nique.

Rue du Fournil :

- Chemin piéton très utilisé mais étroit et peu entretenu
- Cheminement cyclable en projet avec la communauté de communes. Compliqué actuellement et notamment avec des petits. Plus facile si chemin cyclable séparé de la voie par végétaux.

Parking du fournil :

- Avis favorable sur le parking
- Les voitures arrivant de la « rocade » vont souvent vite et la visibilité au stop de la rue de Montreuil n'est pas très bonne
- Et il y a souvent des piétons à cet endroit au moment des heures de pointes et la visibilité médiocre et les piétons devient complexe – peut-être faire un chemin piéton plus orienté de la gare au camping côté fournil pour éviter d'avoir les gens côté stop
- Parking marcheur et début de randonnée : y apposer un panneau (au lieu de le mettre sur la place de l'église et d'encombrer le stationnement par les marcheurs).
- Parking assez boueux, pas assez aménagé, prévoir un meilleur accueil et notamment un petit marché présent sur ce parking. Délimiter et officialiser le parking camping-car.

Rue de la colombière

- Sortie d'un secteur de la ZAC
- Large et utiliser en parking pour les riverains et lorsque la place de l'église est pleine
- Passage du car scolaire
- Trottoir à trouver

Salle des sports et terrain sportif :

Terrain de pétanque – virage de la ratulais :

- Terrain de boules qu'en faire, à priori plus pratiqué. – en plein virage – réserve foncière pour les projets dans le futur ?
- Terrain foot à côté de la salle des sports : surtout à conserver, un lieu très fréquenté par les enfants ? Il n'est pas assez entretenu (tonte). Mais cela peut aussi être une réserve foncière pour les infrastructures publiques ... City stade à mettre-là plutôt qu'au puits neuf ?
- Création d'un cheminement à rejoindre la salle des sports en long du cimetière
- Passage piétons en bout de la salle de sports pour rejoindre skatepark à matérialiser et revoir trottoir / stationnement rue des sports et surtout au bout en arrivant sur le bourg
- Faire appel au conseil des jeunes qui ont des idées.
- Basket nécessaire.
- Problème de traversée de route avec le quartier des genêts.
- Cimetière : limiter les feuilles car compliquer à entretenir et notamment les arbres à proximité. Préférer des persistants.
- Parking à vélo à prévoir.
- Parking salle des sports : pas assez de place, indiquer le nombre de places sur un panneau, les délimiter (marquage au sol).
- Bancs à mettre en place + poubelles + table de pique nique.

Rue des sports :

- Salle des sports très fréquentée
- En impasse - Parking restreint – demi-tour difficile
- Pas de stationnement vélo
- Sortie de rue la rue du chêne difficile
- Prévoir des places de stationnements supplémentaires pour désaturer le parking de la salle des sports.
- Liaison vélo et piétonne compliqué : pistes cyclable à faire + pk vélos. Faire également passer les vélos sur le chemin de la ZAC réalisé ? Création d'un chemin côté nouvelle ZAC ?

Carrefour des services techniques :

- Carrefour dangereux avec une faible visibilité de la rue du centre vers le fournil : giratoire ?
- Liaison piétonne difficile entre le Rue de Brou, et la rue du Fournil
- Parking du cimetière peu utilisé. Pas de signalétique pour le valoriser. Proposition : le noter comme parking de covoiturage pour les personnes allant à rennes ? Parking marcheur et début de randonnée : y apposer un panneau (au lieu de le mettre sur la place de l'église et d'encombrer le stationnement par les marcheurs).
- Accessibilité poussettes et vélos à revoir.
- Aire de jeux et espaces verts très bien à conserver par contre mettre un cheminement d'accès sécurisé en bout des ateliers municipaux
- Eclairage devant le chemin piéton des services techniques à prévoir (espace peu éclairé).

Parking épicerie

- Arrêt de bus à voir si peut être déplacé (mais rappel du sens de la montée et descente des enfants) pour éviter au car de prendre la rue des écoles. Souhait de garder le car sur cette placette mais peut-être orienté côté rue du Chêne pour éviter au car de prendre la rue des écoles.
- Et également rappelé que cet endroit risque de changer avec le projet logement sociaux aînés et cellules commerciales.
- Croisement en Y aussi à revoir peut-être et ainsi faire ralentir à l'approche de l'école.
- Important de garder du stationnement qui sert en grande partie pour l'école. Parking assez vite saturé aux horaires d'entrée ou sortie de l'école. Prévoir du parking minute.
- Manque de parking à vélos et abrités pour venir au car et à l'école.

Espace naturel du pré du four

- Question : que peut-on faire du terrain communale « zone humide » en fond du lotissement pré du four ? personne ne semblait connaître son existence
- Voir si un chemin y menant et un aménagement pédagogique, lieu naturel d'observation peut être envisagé ?

Rue de la ratulais

- Cycliste tué il y a quelques années
- Espace très dangereux pour les piétons et vélos.
- Les chicanes ne sont pas respectées. Uniquement tracage au sol et peu visible.
- Le chemin en bas de la ratulais pourrait servir aux vélos.
- Le circuit vélo vers st aubin est très important à mettre en place car le collège est celui de st aubin pour les enfants de la commune.

Remarques supplémentaires :

- Problème de vitesse rue de l'école.
- Parking à vélos à mettre globalement un peu partout dans le centre (près commerces et équipements), ainsi que des deux côtés de la gare.

COMPLEMENTS RECUS PAR MAIL

Bonjour,

Comme convenu lors de la visite de samedi 2 décembre, nous souhaitons vous faire part de nos retours par écrit, en complément des échanges très riches que nous avons pu avoir avec les élu.e.s et personnes du bureau d'études présentes à nos côtés lors de la balade.

Nous souhaitons tout d'abord vous remercier de nous avoir associés à cette démarche de concertation. Par l'intermédiaire des représentants de parents d'élèves, ce sont les usages au quotidien des élèves de l'école et de leurs familles qui peuvent vous être décrits. Il s'agit d'évidence pour tous et toutes d'un projet d'importance pour notre commune. Projet qui devrait améliorer notamment, et de façon significative, le cadre de vie des écoliers d'aujourd'hui et de demain. Dans notre commune, l'école est située en plein cœur du bourg. C'est une chance et un enjeu.

En tant que parents délégués, le principal message que nous souhaitons porter est celui d'un apaisement de la circulation dans le centre bourg et donc aux abords immédiats de l'école. Ceci permettrait de mieux faire cohabiter les différents modes de circulation dans ces espaces publics communs, tout en sécurisant les déplacements des plus fragiles d'entre nous. En effet, il nous paraît primordial de sécuriser les déplacements des enfants - à pied, à vélo, à trottinette - et de leur permettre ainsi de gagner progressivement en autonomie dans leurs déplacements du quotidien. C'est bien notre rôle éducatif d'adultes que d'œuvrer en ce sens pour eux.

Nous partons d'un constat partagé : une commune sûre et agréable pour les enfants le devient *de facto* pour les autres usagers, et notamment pour les personnes âgées et en situation de handicap permanent ou temporaire. Il est aujourd'hui possible concrètement, - avec une indispensable économie de moyens comme cela est bien entendu nécessaire pour notre petite commune - de mieux délimiter, en général et particulièrement dans le bourg, les zones piétonnes et celles dédiées aux mobilités douces de celles dédiées aux voitures pour clarifier la circulation et améliorer les conditions de sécurité dans ces

espaces, tout en conservant des stationnements pour les riverains, les commerces et les services publics dont l'école fait partie.

Comme c'est souvent le cas dans les petites communes rurales, nombre de nos rues n'ont pas – ou trop peu – de trottoirs adaptés permettant à la fois une circulation sécurisée des piétons et une circulation des véhicules motorisés en double sens. Nous serions donc favorables à un plan de circulation à sens unique du centre-bourg, principalement la Côte, rue des Ecoles, rue de la Colombière et place de l'église. Nous soutiendrions un projet allant dans ce sens.

Nous sommes également en faveur d'une place de l'église évoluant vers un espace public sans voiture plus important, ainsi que vers un espace de circulation aux vitesses limitées, type "zone de rencontre" à 20 km. Ceci mettrait de plus en valeur, dans le même mouvement, le patrimoine unique de la place du village auquel les habitants sont attachés. Les traversées entre les espaces de vie de la place du village gagneraient également à être améliorées (café associatif proposant des activités aux plus jeunes, aire de jeux, jardin de l'église, mairie où les élèves vont régulièrement découvrir les expositions proposées).

En cohérence avec les propositions précédentes, il nous paraît très important de faire le choix d'un plan de circulation qui n'encourage pas à emprunter la rue des Ecoles en voiture. Nous pensons au trajet pour se rendre à la Halte SNCF le matin par exemple ; d'autres voies simples et aussi rapides peuvent être empruntées par ces usagers, qui devraient dès lors y être encouragés par la nouvelle signalisation à imaginer et par les aménagements urbains à venir. Quelques idées à partager : soit en piétonnant totalement la rue au niveau de l'épicerie, soit en limitant la circulation aux heures de dépose des enfants, soit en passant la rue en sens unique et en « zone de rencontre » par exemple... Et ce, d'autant plus que notre commune va accueillir de nouveaux habitants dans les années à venir avec la ZAC. Dans une « zone de rencontre », ce qui retient notre attention de parents d'élèves est que ces sections de voies constituent alors une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Ces espaces sont tellement agréables pour tous et toutes, on le constate dans les communes où ces nouveaux aménagements sont mis en place ces derniers temps.

Il nous paraît également essentiel de sécuriser la rue des Sports (circulation, traversées, stationnement), car la salle de sports accueille plusieurs fois par semaine - voire plusieurs fois par jour - des groupes d'élèves pour leurs activités scolaires ou associatives juste après l'école. Il s'agirait ici de sécuriser les déplacements vers le bourg et la salle de sports depuis les lotissements des Poirier (celui situé juste au nord derrière l'école) et celui de la nouvelle ZAC.

Enfin, nous espérons que le projet que vous porterez fera la part belle aux espaces de vie et de jeux végétalisés, offrant aux écoliers, à leurs familles, aux habitants et aux visiteurs des lieux communs agréables à vivre et partager.

Nous terminons sur une dernière piste, elle aussi résolument tournée vers l'avenir : que pensez-vous d'un atelier à destination des plus jeunes habitants de la commune, au cours

duquel ils seraient invités à imaginer le bourg de demain à St Médard, en le dessinant ?
Nous serions tout à fait prêts à aider à la mise en place d'une action complémentaire, ludique et innovante, comme celle-ci.

Nous restons à votre disposition pour échanger et poursuivre cette démarche de concertation, aux côtés de tous les usagers de ces espaces publics en évolution.

Les délégués de parents des élèves de l'école de St Médard sur Ille.

ECHEANCES

Présentation diag/enjeux à caler.